

Afin de continuer à représenter les familles de leur région et de leurs départements et suggérer des idées de réforme, pour que l'enfant et l'adolescent puissent s'épanouir dans et par sa vie familiale, les quatre UDAF de Bourgogne et l'URAF de cette région ont lancé en mars 2003 l'enquête " l'Enfance, l'adolescence et la vie en famille " auprès de 8000 ménages bourguignons.

613 ménages ont répondu à cette enquête, qui a pour objectif de mieux connaître le point de vue des familles bourguignonnes sur les 4 sous-thèmes abordés ci-dessous :

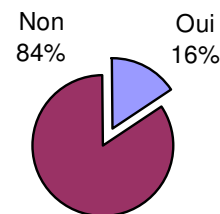
Fiche n°1 : CONSOMMATION TELEVISUELLE ET NUMERIQUE DES JEUNES

A. Consommation télévisuelle

Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans regarder la télévision comme il le veut ?

Les 3 premiers types de contrôle télévisuel sont :

1. Choix de programmes adaptés (sans violence...) 19%
2. Respect des horaires 16%
3. Réduction du temps d'écoute en période scolaire 15%

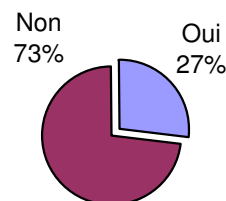


B. Consommation numérique

Laissez-vous votre(vos) enfant(s) de moins de 18 ans consulter Internet comme il le veut ?

Les 3 premiers types de contrôle numérique :

1. Surveillance, présence d'un parent 32%
2. Durée limitée 20%
3. Choix de sites adaptés, pour le travail scolaire 18%



C. Censure des films pornographiques

Concernant la censure, il est beaucoup question de supprimer les films pornographiques. Quelle est votre opinion ?

45% des parents et 36% des ménages sans enfant sont favorables à l'interdiction de toute diffusion de films pornographiques.

D. Meilleur environnement médiatique

Quelles seraient les solutions pour offrir un meilleur environnement médiatique aux publics jeunes (5 réponses à classer par ordre d'efficacité) ?

62% des parents estiment qu'il faut en premier lieu favoriser le dialogue familial.

Fiche n°2 : SCOLARITE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Pourriez-vous donner un avis sur les situations et propositions suivantes concernant la vie scolaire ?

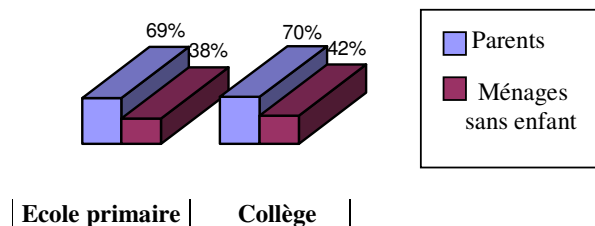
A. Ecole maternelle

Scolarisation des enfants de 2 à 3 ans :
57% des parents et 61% des ménages sans enfant y sont favorables

Classes passerelles (système de garde combinant garde et activités scolaires) :
85% des parents et 84% des ménages sans enfant y sont favorables

B. Semaine de 4 jours ou de 4 jours ½

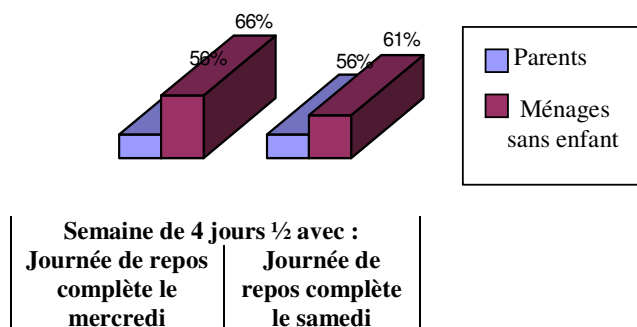
% de ménages qui apprécient la semaine de 4 jours, selon le niveau scolaire :



Les ménages qui apprécient le plus la semaine de 4 jours en école primaire et au collège sont : (tris croisés significatifs)
- les ménages les plus jeunes
- et les catégories sociales et professionnelles les moins favorisées.

Les parents dont l'enfant est du niveau scolaire auquel pourrait être appliquée la semaine de 4 jours y sont plus favorables que ceux dont les enfants sont scolarisés dans un niveau supérieur.

% de ménages qui apprécient la semaine de 4 jours ½, selon le jour de repos :

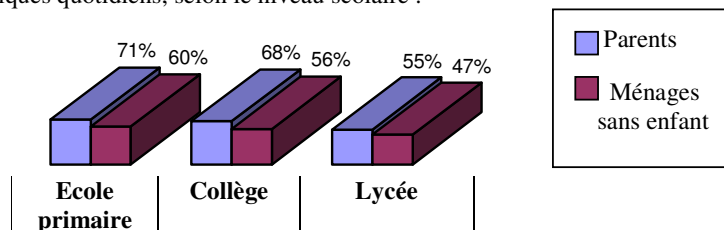


Les parents qui apprécient le plus la semaine de 4 jours ½ en école primaire sont les familles monoparentales.

Les ménages avec ou sans enfant favorables à la semaine de 4 jours sont plus favorables à la semaine de 4 jours ½ avec journée de repos le samedi que le mercredi. Ils tiennent à ce que leur enfant conserve un week-end de 2 jours complets.

C. Tous les après-midi réservés aux activités sportives et artistiques dans le cadre scolaire

% de ménages qui apprécieraient la mise en place des après-midi sportifs ou artistiques quotidiens, selon le niveau scolaire :

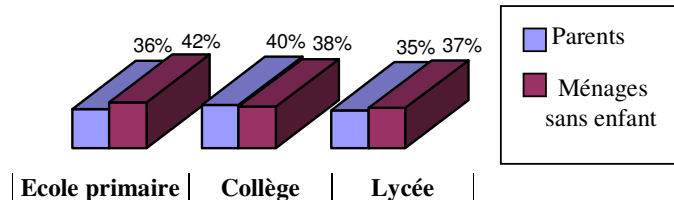


71% des parents sont favorables à la mise en place d'activités sportives ou artistiques quotidiennes en primaire.

Le pourcentage de ménages favorables à la mise en place de ces activités baisse avec l'augmentation du niveau scolaire pour lequel la situation est proposée.

D. Affectation obligatoire dans les établissements scolaires du secteur géographique de domicile

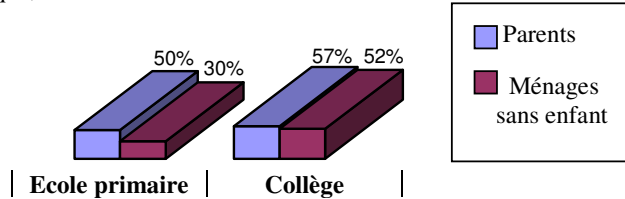
% de ménages qui apprécient l'affectation obligatoire, selon le niveau scolaire :



Un peu plus du tiers des parents et des ménages sans enfant sont favorables à l'affectation obligatoire dans les lycées.

E. Cartable électronique

% de ménages qui apprécieraient la mise en place du cartable électronique, selon le niveau scolaire :



Les parents et les ménages sans enfant semblent partagés face à la mise en place cartable électronique en école primaire et au collège ; cependant les ménages sans enfant y sont plutôt défavorables en école primaire.

Les parents qui apprécient le plus la mise en place du cartable électronique sont :
 - les parents les plus jeunes
 - et les moins favorisés socialement.

L'appréciation que les ménages ont de la mise en place du cartable électronique dépend aussi du rapport qu'ils ont avec les nouvelles technologies. C'est peut-être ce qui explique le fort taux de personnes sans opinion sur cette question. Ainsi, 1/4 des ménages sans enfant n'ont pas d'opinion sur la mise en place du cartable électronique au collège.

Fiche n°3 : L'école : des élèves qui sont absents...

A. L'école concourt à ...

... transmettre un savoir pour 56% des parents et 47% des ménages sans enfant

Les ménages avec ou sans enfant qui pensent que l'école concourt en premier lieu à :

- * transmettre un savoir sont plutôt des ménages dont la situation sociale et professionnelle est favorisée.
- * apprendre un métier sont : plutôt des ménages peu diplômés, et les ménages plus âgés.

B. Motifs d'absence scolaire acceptables

Quels sont les motifs pour lesquels vous accepteriez qu'un enfant manque l'école (plusieurs choix possibles) ?

40% des parents acceptent que leur enfant manque l'école pour cause de violence dans l'établissement.

Les parents qui citent plus de 4 motifs d'absence acceptables sont :
 - les familles monoparentales,
 - des parents de niveau scolaire peu élevé
 - et dont les revenus sont modestes.

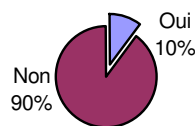
C. Stratégies de lutte contre l'absentéisme scolaire

Réponses citées en %	Parents	Ménages sans enfant
Sensibiliser les parents à renouer le dialogue famille/enfant/école	72%	75%
Responsabiliser l'enfant	63%	56%
Contraindre les parents	39%	44%

Fiche n°4 : Délinquance des mineurs

A. Connaissance d'un enfant délinquant

Y a t-il dans votre entourage familial un ou plusieurs jeunes qui ont eu lors des 5 dernières années des comportements que l'on pourrait qualifier de délinquants alors qu'ils étaient mineurs?



B. Quel acte « délinquant » ?

Les actes les plus fréquemment cités	Parents	Ménages sans enfant
Vandalisme, dégradation de matériel...	37%	26%
Vol	24%	55%

Ces actes sont souvent commis à répétition ou se cumulent.

C. Dispositions pour éviter de nouveaux écarts

Avez-vous pris certaines dispositions pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement du jeune ?

Dispositions prises par les parents pour éviter de nouveaux écarts :

Dialogue et soutien

84% des parents et 92% des ménages sans enfant qui connaissent un enfant délinquant indique qu'il s'agit d'un autre membre de la famille et non pas d'un de leurs enfants ou petits-enfants.

D. Stratégies de lutte contre la délinquance

Alors que les parents qui connaissent un enfant délinquant ont pour la plupart eu recours au dialogue pour éviter de nouveaux écarts dans le comportement de l'enfant, ceux qui n'en connaissent pas pensent plus fréquemment qu'il faut sanctionner les parents.

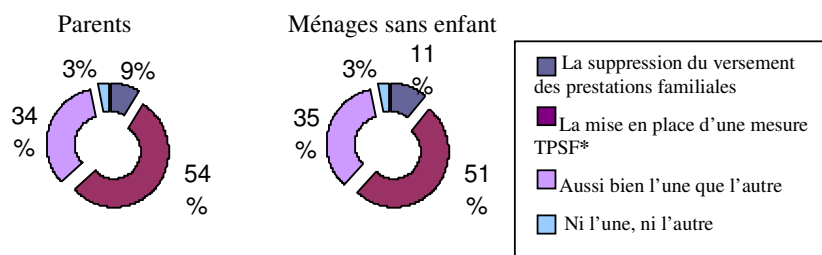
Une certaine confusion ou désarroi existe chez les ménages en ce qui concerne les stratégies à adopter pour lutter contre la délinquance. Ainsi, beaucoup de ménages qui estiment une affirmation juste, jugent également juste une autre affirmation qui contredit pourtant en partie la première affirmation.

Sanctionner les parents d'enfant délinquant : 32% de parents tout à fait d'accord avec cette affirmation

Aider les parents d'enfant délinquant : 34% des parents tout à fait d'accord avec cette affirmation

E. Mieux remplir ses obligations

Pour inciter les parents d'enfant ayant commis des actes de délinquance, à mieux remplir leurs obligations qu'est ce qui vous semble préférable :



Plus de la moitié des ménages avec ou sans enfant estiment que pour inciter les parents à mieux remplir leur obligations il est **préférable de mettre en place une mesure TPSF**.

* : Des mesures éducatives peuvent être ordonnées par le juge pour défendre l'intérêt de l'enfant et apporter un soutien à la famille. Parmi elles, la TPSF (Tutelle aux Prestations Sociales et Familiales) consiste à nommer un tuteur qui, tout en menant un accompagnement éducatif auprès des parents, veillera à ce que les prestations soient affectées aux besoins exclusifs de l'enfant

Pour des résultats plus complets et une analyse plus détaillée, merci de contacter :

Maria CARADEC, UDAF 21 / 03.80.53.13.94.